





.....

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant pour l'analyse de l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations et les facteurs déterminants sur les 10 dernières années dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS

1. Contexte et justification

Situation économique de la région

L'Afrique de l'Ouest compte plus de 435,2 millions d'habitants en 2023, dont 55 % vivent en zones rurales. Environ 32,47% de cette population vit avec moins de 2,15USD par jour en 2023, ce qui représente 141,32 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans la région, (CEA-UN¹, 2023a). L'économie de la région reste dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui représente 22,2% du PIB, (CEA-UN, 2023b), avec cependant de fortes disparités entre les pays. L'agriculture fournit entre 22% et 73% de l'emploi selon les pays de la région en 2021 (FAO, 2023²). Pourtant, la région fait face, de manière récurrente, à des situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle affectant une part importante de sa population. Le secteur agricole est caractérisé par une faible productivité en lien avec la faible intensité des systèmes de production, l'accès limité aux marchés et les infrastructures inadéquates.

Situation alimentaire et nutritionnelle dans l'espace CEDEAO et CILSS

La situation alimentaire et nutritionnelle dans l'espace CEDEAO et CILSS est de plus en plus préoccupante. En effet, depuis les premières analyses du Cadre Harmonisé (CH) en 2014, le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région augmente régulièrement, à l'exception de 2018. Entre 2020 et 2024, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a significativement augmenté, passant d'environ 22,1 millions (6% de la population analysée) à 35,3 millions en mars 2024, soit 9% de population analysée, (FSIN, 2024a, p.16³). Les mêmes analyses du Cadre Harmonisé indiquent que si des mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre pourrait atteindre 49,53 millions en période de soudure 2024, dont 31,8 millions au Nigéria, 3,4 millions au Niger, 3,3 millions au Tchad, 2,7 millions au Burkina Faso, 1,6 million en Sierra Leone, 1,3 million au Mali et environ 1 million au Ghana. Parmi ces personnes, 2,4 millions de personnes en urgence dans la région (Phase 4) et plus de 2 500 personnes vivant dans la région de Ménaka au Mali pourraient faire face à une situation de Catastrophe (Phase 5). Cependant, il est nécessaire de noter que l'augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire est fortement corrélée au nombre de personnes analysées par année. Ainsi, l'effectif des populations analysées est passée de 299,1 millions de personnes en 2020 à 438,7 millions personnes en 2024, soit une augmentation de 47% de la population analysée.

La situation nutritionnelle quant à elle reste toujours inquiétante, avec plusieurs zones critiques notamment dans la région du Liptako Gourma, et dans la région du bassin du Lac Tchad y compris le nord du Nigeria où la malnutrition aigüe globale dépasse le seuil d'alerte de 10% et atteint 20% et plus dans plusieurs zones au Tchad, (CILSS, 2024a⁴). Il est important de noter que la détérioration de la situation alimentaire résultant des difficultés économiques au niveau des ménages pourrait constituer un risque d'exacerbation continue de la situation nutritionnelle.

Les principaux facteurs de la crise alimentaire et nutritionnelle

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la dégradation apparente de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région Afrique de l'Ouest et Sahel. Ils relèvent de phénomènes structurels et conjoncturels, mais de plus en plus interreliés. Ce sont les résultats de divers chocs endogènes (les changements climatiques et les perturbation des systèmes de culture et de production, les actions des ennemis des cultures, les conflits et l'insécurité, la pauvreté des ménages) et exogènes (les chocs économiques, les imperfections

¹ Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-UN), 2023. Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. ECA/SRO-WA/ICSOE/26/2 ; octobre 2023.

² FAO. 2023. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023. Rome. [En ligne] [Consulté le 17 juin 2024] https://www.fao.org/documents/card/ en ?détails=cc8166en

³ FSIN, 2024, p.16. Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

⁴ CILSS. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. March 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/d ocs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF. pd

des marchés internationaux et la transmission de leurs effets sur les marchés nationaux et régionaux) qui fragilisent les systèmes de production, les revenus et conditions d'existence des populations et amplifient la vulnérabilité d'une frange croissante de la population aussi bien en milieu rural qu'urbain. Les principaux facteurs régulièrement mis en exergue sont :

Les conflits et l'insécurité qui ont provoqué des déplacements internes et transfrontaliers massifs, perturbé les pratiques agricoles et pastorales traditionnelles, ainsi que le fonctionnement des marchés et du commerce, et entravé la distribution d'aide humanitaire. Cette situation révèle la nature interconnectée des crises alimentaires et nutritionnelles dans ces régions (CILSS, 2024b). La situation a conduit à une augmentation progressive des niveaux de déplacement régional, avec 8,4 millions de personnes déplacées de force dans 16 pays au premier trimestre de 2024. Les pays les plus concernés sont ceux du Bassin du Lac Tchad, du nord-ouest et nord centre du Nigeria, de la zone des trois frontières du Sahel central et se répand vers le nord des pays côtiers, (UNHCR, 2024 ⁵; IOM, 2024⁶).

Les chocs économiques: l'incapacité économique des ménages pauvres à accéder aux denrées alimentaires est le corolaire d'une baisse du pouvoir d'achat, exacerbée par une inflation élevée et une activité économique affaiblie. Ces défis économiques ont été aggravés par les effets persistants de la COVID-19, les sanctions économiques et politiques dans certains pays de la région. Ceci a occasionné des perturbations du fonctionnement des marchés, ajoutant une pression inflationniste sur les prix des aliments et le coût de l'assistance humanitaire. Les niveaux des prix des céréales sont nettement en hausse de 100 à 200% par rapport à la moyenne des 5 dernières années au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone. Aussi, sur plusieurs marchés au Niger, au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Libéria, des hausses de prix qui dépassent 50% sont les plus observées (PREGEC, septembre 2024⁷)..

Les phénomènes climatiques extrêmes: tous les ans, les crises climatiques affectent les populations, avec des épisodes de graves inondations, de sécheresses, d'incendies, d'épidémies et de maladies. Pendant la campagne agricole 2024/25-, des pluies diluviennes ont occasionné d'importantes pertes en vies humaines et des dégâts matériels au Sahel (Niger, Tchad, Sénégal) et une faible pluviométrie dans les pays du Golfe de Guinée,(Ghana, Togo), (PREGEC, septembre 2024⁸)... Ces phénomènes climatiques extrêmes ont également affecté la disponibilité des ressources pastorales, entraînant un début précoce de la saison de soudure pastorale pour la campagne agricole 2024/2025.

L'intensification des conflits et de l'insécurité, l'impact des chocs économiques et les effets des phénomènes climatiques extrêmes continuent d'être à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Ces facteurs interdépendants aggravent la fragilité des systèmes alimentaires, perturbent le tissu socioéconomique, et entraînent des déplacements de populations à l'échelle régionale.

Méthodes de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les méthodes d'analyse et de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont évolué au cours des dernières années. Depuis la fin des années 80, les méthodes de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire étaient basées sur le suivi de la campagne agricole et les bilans céréaliers. A partir de l'année 2010, le Cadre harmonisé (CH) est devenu un outil de référence pour mesurer le niveau d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest avec une évolution vers une méthode plus holistique. Cet outil est une adaptation de la méthode internationale IPC (integrated food security phase classification) et combine des informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance pour l'Afrique de l'Ouest. Il permet d'analyser la situation courante et aussi de projeter la situation à six mois, en proposant

UNHCR. 2024. Rapport Final. Enquêtes nutritionnelles SMART/SENS dans 25 camps de réfugiés et 6 strates de villages hôtes (réfugiés soudanais, centrafricains, nigérians et camerounais).

Mars 2024. Rapport non publié. World Bank. 2023. Western and Central Africa. Octobre 2023. [Online] [Accessed on 17 January 2024] https://www.worldbank.org/en/region/afr/western-and-central_offices

⁶ IOM. 2024. Displacement Tracking Matrix. Situation in Central Sahel, Liptako Gourma and coastal countries. February 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbdl1461/files/reports/ LIPTAKO%20GOURMA%20-%20December%202023%20 %28EN%29.pdf

⁷ Avis de la réunion de concertation régionale sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'ouest, Niamey, Niger, septembre 2024

⁸ Avis de la réunion de concertation régionale sur les perspectives agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'ouest, Niamey, Niger, septembre 2024

des scénarios. Cette analyse rend possible une classification des zones administratives en cinq classes d'insécurité alimentaire, cartographiées selon une charte de couleur allant du vert au rouge foncé. La version 3.0 a été adoptée par le comité de pilotage du CH en mars 2023, ce qui témoigne d'une détermination à performer et à mettre en œuvre les normes de qualité ainsi que leur respect par les différentes parties prenantes. Toutefois, le processus CH présente encore certains défis qui sont relatifs notamment à la disponibilité et la qualité des données utilisées pour l'analyse (existence et fonctionnement régulier des Systèmes d'Information, conduite dans les délais des enquêtes, aux difficultés d'accès aux zones en insécurité), à la construction du consensus technique, à la convergence des preuves, à l'estimation des populations et au calendrier des analyses CH.

Les résultats des analyses du CH sont largement communiqués et diffusés à travers les différents cadres de concertations au niveau national, régional et international. Ces résultats sont en priorité orientés vers les gouvernements pour aider à une meilleure prise de décision afin d'apporter des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles aigues (préparation des Plans Nationaux de Réponse) et de mettre en œuvre des actions de renforcement de la résilience. En outre, le CH est l'outil d'arbitrage pour déclencher la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) et aide à la prise de décision pour le Comité de Haut niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CHSAN) de l'UEMOA.

Intérêt de l'étude sur l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région

Dans les pays où l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est élevée (couverture géographique), des chocs graves peuvent plonger la majorité de la population dans les crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes. Or, le financement nécessaire pour couvrir les besoins des pays en cas d'événements graves pourrait atteindre des sommes pour lesquelles l'aide humanitaire peut s'avérer insuffisante. Ainsi, pour une meilleure prévention et gestion des risques agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest, des études quantitatives ont été menées dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel en 2020 par la Banque Mondiale (Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger, Sierra Leone, Togo) afin d'identifier différentes options permettant de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces pays.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer la préparation à l'insécurité alimentaire, un vaste projet d'investissement régional, le Programme de résilience du système alimentaire (PRSA/FSRP), a été lancé en 2021 et est financé par la Banque Mondiale. Il est codirigé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) et inclut quatre pays à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo dans la première phase, les trois pays que sont le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone dans la deuxième phase et le Sénégal dans la troisième phase du programme. Pour la mise en œuvre de ce Programme, la Banque mondiale apporte son soutien au renforcement de la Stratégie Régionale de Stockage de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO, un système de réserves alimentaires stratégiques physiques et financières opérant aux niveaux local, national et régional. La réserve régionale est composée d'un tiers de stocks physiques visant à garantir un approvisionnement rapide et de deux tiers de capital financier pour réduire les coûts et diversifier l'assistance alimentaire. A cet effet, la composante 3.1 du FSRP, sur financement du Global Risk Financing Facility (GRiF), a pour vocation de doter la Réserve Régionale d'un filet de sécurité pouvant être déclenché en cas de survenance de crises majeures de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Face à tous ces constats, il paraît important de se poser la question suivante « qu'est ce qui maintient la région dans une telle situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition et quels sont les mécanismes de réponse mis en œuvre ? ».

C'est dans ce sens que la présente étude a été initiée en vue de faire une analyse diachronique de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, de déterminer les principaux facteurs de risques agricoles et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui ont prévalu dans la région depuis les dix (10) dernières années, d'analyser et ressortir les forces et les faiblesses des outils d'analyse de la Sécurité

Alimentaire et Nutritionnelle et enfin d'analyser les mécanismes de prévention et de gestion des risques agricoles et alimentaires dans la région.

II. Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'analyser l'évolution de l'insécurité alimentaire conjoncturelle⁹ sur les 10 dernières années dans l'espace de la CEDEAO, UEMOA et du CILSS, d'identifier les facteurs sousjacents qui expliquent cette évolution et d'analyser les mécanismes de prévention et de gestion des risques agricoles et alimentaires.

De manière spécifique il s'agira de :

- Identifier, analyser, hiérarchiser et cartographier les principaux risques/déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle dans la région durant les dix dernières années :
- Analyser l'évolution des principaux indicateurs de résultats et les tendances de l'insécurité alimentaire conjoncturelle au cours de la dernière décennie ;
- Déterminer les facteurs profonds qui expliquent la tendance observée de l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle dans la région ;
- Analyser et ressortir les forces et les faiblesses des outils d'analyse de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS et leurs capacités à distinguer les populations confrontées à des chocs ponctuels des populations chroniquement en crise ;
- Identifier et analyser les mécanismes de prévention et de gestion des risques agricoles et alimentaires et leur efficacité dans la région ;
- Formuler des recommandations précises permettant d'améliorer les capacités et l'efficience de la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles conjoncturelles dans la région.

III. Résultats attendus et activités

L'étude sera menée dans les 17 Etats de l'espace CEDEAO, UEMOA et du CILSS à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap- Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo plus le Tchad et la Mauritanie. A cet effet, les analyses sur l'évolution de la SAN dans la région vont porter sur la situation au niveau national et régional.

Les résultats suivants sont attendus :

- 1. Les principaux risques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle liés à la production, au marché, à l'environnement, sont identifiés, analysés, hiérarchisés et cartographiés. Il s'agira de :
 - L'évolution des quatre composantes de la SAN (Disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) sur les 10 dernières années ;
 - Les principaux risques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en lien avec les quatre composantes de la SAN (Disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) et d'autres aspects transversaux en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- **2.** L'évolution des principaux indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire et les tendances de l'insécurité alimentaire conjoncturelle au cours de la dernière décennie sont analysées :
 - L'évolution de la consommation alimentaire (Score de Consommation Alimentaire et Score de Diversité Alimentaire) dans les 17 pays de l'espace CEDEAO, UEMOA et du CILSS;

⁹ Réfère à l'insécurité alimentaire aiguë.

- L'évolution de l'indice de stratégies d'adaptation alimentaires (rCSI) et de l'indice de Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME) ;
- L'évolution de la prévalence de la malnutrition (aigue et chronique) ;
- L'évolution des zones et du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la période des 10 dernières années.
- 3. Les facteurs profonds qui expliquent la tendance observée de l'évolution de la situation alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle dans la région sont déterminés ;
- **4.** Les forces et les faiblesses des outils d'analyse de la SAN dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS sont ressorties et analysées :
 - Identifier les outils d'analyse de la SAN dans l'espace CEDEAO, UEMOA et CILSS ;
 - Spécifier la robustesse de chaque outil à travers l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces);
 - Évaluer les implications des faiblesses de ces outils (Cadre Harmonisé) sur le diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle, des Plans Nationaux de Réponses (PNR), du calibrage de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA).
- **5.** Les mécanismes de prévention et de gestion des crises agricoles et alimentaires mis en place par les pays et la région sont identifiés :
 - Pratiques d'atténuation de risques par les pays et la région ;
 - Mécanismes de transfert de risques mis en place par les pays et la région ;
 - Mécanisme pour faire face aux risques en lien avec la production, le marché et l'environnement propice mis en place par les pays et la région.
- **6.** Les recommandations précises sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles conjoncturelles dans la région sont formulées.

IV. Organisation de l'étude et les livrables

4.1. Pilotage du processus

L'étude sera conduite par un Consultant individuel sous la supervision de l'Unité de coordination régionale du FSRP et de la Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de l'ARAA avec une étroite implication de l'UEMOA et du CILSS. Les parties prenantes sont expérimentées dans le domaine de la SAN, l'évaluation, la prévention et de gestion des crises agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest.

4.2. Collecte des données

La collecte des données sera faite au moyen d'une approche qualitative (recherche documentaire, entretiens avec des personnes ressources, consultations sur certains sites internet) et d'une approche quantitative (collecte de données secondaires).

Pour la méthode qualitative, il s'agira de procéder à la revue documentaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle (données du Cadre Harmonisé et bilan des réponses), les risques agricoles et alimentaires, les mesures politiques, commerciales et celles en lien avec la réponse aux crises alimentaires prises par les gouvernements, les autorités régionales et les partenaires de la région. Les données des plateformes dédiées aux crises sécuritaires et la veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle seront également disponibilisées (PAM, FAO, Secrétariat CSAO/OCDE, RBM, ROPPA, RESIMOA, RECAO, etc.). Aussi, il sera organisé des interviews avec des personnes ressources (relais locaux des organisations de producteurs, les ONG, les gouvernements locaux, etc.),

des experts au niveau national et régional (ONG internationales, bailleurs de fond, experts de l'UEMOA et de la CEDEAO), et des autorités nationales.

La méthode quantitative de l'étude va explorer les bases de données du Centre Régional AGRHYMET/CILSS à savoir les données sur les risques agricoles et alimentaires, des productions agricoles, les prix des produits alimentaires de base ; les données des analyses du Cadre Harmonisé (CH) de 2014 à 2024. Le CH est un outil d'analyse consensuel et multipartite approuvé par les gouvernements, qui donne lieu à une classification de l'ampleur et de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë basée sur une convergence des preuves et qui sont comparables dans le temps et dans l'espace. Cela veut dire, en particulier, que la classification de phases dans un pays équivaut à la classification de phase dans un autre. A ces bases de données, seront ajoutées les données complémentaires collectées au niveau des pays par le Consultant.

4.3. Appui au processus

L'étude sera conduite par un Consultant individuel avec l'appui de l'Expert Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en appui à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, les experts de l'ARAA, de la DADR et des partenaires : i) organisations inter-gouvernementales (CILSS); ii) organisations professionnelles agricoles de la société civile et du secteur privé (ROPPA); iii) partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, AFD; etc...); iv) programmes / systèmes d'information régionaux (FSIN, CRA, RESIMAO...).

4.4. Livrables

Dans le cadre de sa mission, le Consultant devra fournir à la Coordination Régionale du FSRP les principaux livrables suivants :

- Un rapport de démarrage précisant la méthodologie de l'étude dans un délai de 15 jours calendaires après la réunion de cadrage ;
- Un rapport provisoire de l'étude à soumettre pour examen (Document Word français et anglais) 90 jours calendaires après validation du rapport de démarrage. Ce rapport qui sera par la suite validé à travers un atelier régional, comporte tous les résultats attendus de l'évaluation énoncés dans la section 3 des présents TdR. Il inclut un résumé exécutif dans les deux langues (3-5 pages ; français et anglais) intégrant les principaux constats/messages et recommandations ainsi qu'une fiche synthétique par pays. Lesdites fiches seront annexées au rapport de l'étude.
- Un rapport final de l'étude (Document Word français et anglais). Il est livré en format électronique dans un délai de 14 jours calendaires, après les éventuelles contributions des participants à l'atelier régional et commentaires émis par les Experts de la CEDEAO, du CILSS, de l'UEMOA et la BM y compris un résumé exécutif (en version française et anglaise) intégrant les principaux constats/messages et recommandations ainsi que les fiches synthétiques des 17 pays.

V. Chronogramme indicatif

Le calendrier indicatif est résumé dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Chronogramme prévisionnel.

Principales activités	2024				2025					
	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
Finalisation des Termes de										
Référence										
Recrutement du Consultant										
Réunion d'orientation avec										
le Consultant										
Atelier virtuel de validation										
de la méthodologie de										
l'étude et des outils de										
collecte des données										
Collecte des données										
Traitement et analyse des										
données suivis de rédaction										
du rapport de l'étude										
Remise du rapport provisoire										
Processus de validation du										
rapport provisoire y compris										
l'atelier de validation du										
rapport de l'étude										
Remise du rapport final			_							
Présentation des conclusions				_						
et recommandations										

VI. Profil du consultant

L'étude sera réalisée par un Consultant individuel qui devra avoir le profil ci-après :

- Qualifications: Expert en sécurité alimentaire, possédant un diplôme universitaire minimum de Bac
 + 5 ans en agriculture, agroéconomie, socio-économie, sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural ou autre domaine pertinent lié à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- **Expériences générales :** Expériences professionnelles d'au moins 10 ans dans l'analyse de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

- Expériences spécifiques :

- Être formateur CH ou avoir le niveau 2 dans la maîtrise de l'outil d'analyse Cadre Harmonisé;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration ou analyse des cadres politiques et stratégiques de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Etats de la CEDEAO et du CILSS;
- Avoir une expérience de travail d'au moins 5 ans avec les principaux partenaires humanitaires et de développement en matière de sécurité alimentaire - y compris les donateurs bilatéraux, les agences des Nations unies (FAO, OCHA, PAM, UNICEF), la

- communauté des ONG/OSC et/ou les systèmes d'analyse de données, par exemple FEWS NET, IPC, FSNAU ;
- Avoir des connaissances ou d'expériences en analyse sensible au genre en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Maitrise de l'anglais et du français.

VII. Durée de la mission

La durée de prestation du Consultant est de 120 jours ouvrables à facturer au total, étalés sur six (06) mois calendaires à compter de la date de démarrage de la mission.

VIII. Conditions de soumission

- 8.1-Les consultants intéressés sont invités à porter leur attention sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement sur la passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale, juillet 2016 (« Règlement sur les marchés publics »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
- 8.2-A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, un consultant sera sélectionné suivant la méthode de « **Consultant Individuel (CI)** » telle que décrite dans les Règlement sur la passation des marchés pour les emprunteurs IPF de la Banque mondiale, juillet 2016.
- 8.3-Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent contenir les éléments suivants :
 - lettre de manifestation d'intérêt ;
 - d'un Curriculum Vitae détaillé ;
 - des copies légalisées des diplômes et des certificats ou toute autres pièces pouvant justifier les expériences.
- 8.4-Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au plus tard le 5 novembre 2024- à 17h00 GMT à travers un téléchargement à l'adresse https://bit.ly/4eHoQys

La manifestation d'intérêt doit être sous la forme de <u>fichier PDF unique</u>. L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les dossiers ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

8.5-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes: procurement@araa.org cc: ctienon@araa.org, Lbarnabo@araa.org, avec en objet « SCI26-Analyse Situation Alimentaire ».